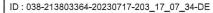
Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

L'an deux mil vingt trois

en exercice: 19

le dix-sept juillet à dix-neuf heures trente,

présents : 14 17 votants:

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal: 13 juillet 2023

PRESENTS: Mme RUCHON Edith, Maire. Mme CAMUS Katy, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel.

ABSENTS EXCUSES: M. ORENGIA Alain (pouvoir à Mme RUCHON), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme TONOLI), M. LEFAIVRE Pierre-Gilles (pouvoir à M. BOITON). ABSENTS: M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard.

Secrétaire: Mme GATET Fanny.

DELIBERATION N° 2023 – 34

OBJET: ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE « Paul Vincensini »

Mme la Maire rappelle qu'un marché de marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique du groupe scolaire « Paul Vincensini » a été lancé par la Commune sous la forme d'une procédure adaptée restreinte soumise aux dispositions des articles L 2121-1, R 2123-1 1°du Code de la commande publique.

Cette consultation a été lancée le 21 avril 2023 pour une remise des candidatures au 12 mai 2023 à 12 heures.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 mai 2023 afin de choisir les trois candidats retenus pour une remise des offres fixée au 27 juin 2023.

Après présentation du rapport d'analyse des offres faite suite à une négociation, la commission a émis un avis favorable à l'attribution du marché au Cabinet COSTE 26 – VALENCE.

Il est donc proposé de retenir le Cabinet COSTE dont le montant de la tranche ferme s'élève à 11 662 € HT.

Le montant de la tranche optionnelle varie selon le montant prévisionnel des travaux :

Montant HT prévisionnel des	De 0 à 550 000 €	de 550 001 € à	de 601 000 € à
travaux (fourchette)		600 000 €	650 000 €
Taux de rémunération	13,92 % Soit 76 560 € maxi	13,43 % Soit 80 580 € maxi	12,94 % Soit 84 110 € maxi

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet COSTE dont la tranche ferme s'élève à 11 662 € HT et la tranche optionnelle à 84 110 € HT maximum.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget,
- Donne pouvoir à Mme la Maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces relatives à cette mission.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

En mairie, le 18 juillet 2023.

Mme la Maire, Edith RUCHON

Acte rendu exécutoire le 48/04/2023

- après télétransmission électronique le 18./01./2023

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 48/07/2023